

CORONAVIRUS – COVID-19 : déconfinement

Réouverture progressive des services communautaires au public

Les annonces du plan de déconfinement par le Premier ministre Édouard Philippe les 28 avril, 4 et 7 mai permettent à Saint-Flour Communauté d'envisager une réouverture progressive de ses services au public. À partir du lundi 11 mai, les déchetteries communautaires seront à nouveau ouvertes aux particuliers. Les Maisons des services rouvriront pour les usagers, dans des conditions adaptées. Les autres services de Saint-Flour Communauté continueront de travailler à distance, avant un retour effectif et progressif jusqu'au 2 juin. Des protocoles seront mis en place pour le bon fonctionnement des services et surtout pour la sécurité sanitaire du personnel et des usagers.

Accompagnée par l'expertise du cabinet QHSE Concept, la première étape de ce Plan d'organisation des services de Saint-Flour Communauté a fait l'objet d'un avis favorable des instances paritaires de la collectivité réunissant représentants des élus et du personnel communautaires, à savoir Comité technique et Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, réunies le 6 mai 2020.

Réouverture aux particuliers des déchetteries communautaires de Pierrefort et de Saint-Flour **sur rendez-vous**

Fermées dans un premier temps à tous au début du confinement, les déchetteries communautaires de Pierrefort et de Saint-Flour ont ensuite été rendues accessibles aux seuls professionnels à partir du 25 mars. Une décision importante pour soutenir les entreprises, notamment du BTP, qui avaient continué ou qui reprenaient leur activité.

À compter de ce lundi 11 mai, les déchetteries de Saint-Flour Communauté situées à Pierrefort et Saint-Flour rouvriront également pour les particuliers. Les habitants du territoire pourront à nouveau s'y rendre selon des modalités sanitaires adaptées. Les particuliers devront au préalable prendre rendez-vous afin d'éviter les files d'attentes difficilement compatibles avec la période de crise sanitaire actuelle. Ce contact téléphonique préalable est primordial pour que la prise en charge de l'utilisateur se fasse dans des conditions optimales. « *Nous sommes dans une situation inédite où, après près de 2 mois de fermeture, les besoins de dépose en déchetterie seront importants. Il est donc nécessaire de faire cette réouverture en régulant les flux d'utilisateurs à la déchetterie par la prise de rendez-vous. Nous pourrions ainsi assurer au mieux la sécurité des usagers et du personnel communautaire* », indique Pierre JARLIER, Président de Saint-Flour Communauté.

Les jours d'ouverture des déchetteries demeurent identiques.

L'accès en déchetterie aux particuliers se fera uniquement **sur rendez-vous** en s'inscrivant au minimum la veille par téléphone aux numéros suivants :

- **Pierrefort : 04 71 23 23 54** (appel du lundi au vendredi entre 9h et 12h ainsi que les mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 17h30)

Ouverture sur rendez-vous les lundis, mercredis, vendredis de 15h à 16h et de 17h à 18 h et les samedis de 8h à 12h

- **Saint-Flour : 04 71 60 53 76** (appel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

Ouverture sur rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 10h puis de 14h à 18h15, ainsi que les samedis de 8h30 à 12h puis de 14h à 18h15.

Pour les professionnels, des créneaux d'ouverture leur sont réservés **sans rendez-vous** :

Pierrefort : les lundis, mercredis et vendredis de 16h à 17h

Saint-Flour : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 10h à 12h

Mise en place de consignes adaptées

Un dispositif spécifique est instauré pour permettre la bonne gestion des flux et la protection des agents et des usagers. Ce dispositif sera affiché aux entrées des deux déchetteries.

Les usagers devront se rendre individuellement à la déchetterie, porter obligatoirement un masque et des gants et respecter strictement les règles des gestes barrières. Les usagers devront être équipés de leur propre matériel en pelle et balai notamment, aucun petit équipement ne pourra être prêté sur place.

Les agents communautaires garantiront le respect du règlement et indiqueront la marche à suivre selon les cas. Les usagers devront être attentifs aux règles de circulation qui seront mises en place.

En cas de saturation des bennes, la dépose des déchets sera impossible. C'est la raison pour laquelle le contact téléphonique préalable est essentiel pour éviter tout déplacement inutile. Rappelons enfin que les habitants sont responsables du bon fonctionnement de ces déchetteries par leur civisme et le strict respect de ces consignes.

Tous les déchets acceptés habituellement sont autorisés en déchetterie, exception faite des textiles.

À noter :

Pour information complémentaire, les habitants pourront se rendre dans les déchetteries de Fournels et de Nasbinals, gérées par la Communauté de communes des Hautes Terres de l'Aubrac en Lozère, mais aussi celle de Neussargues, gérée par Hautes-Terres Communauté, et selon les modalités d'accueil suivantes :

Déchetteries de Fournels (Lozère) :

Horaires habituels. Par sécurité sanitaire, accès limité à trois véhicules simultanément.
Mercredi de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h

Déchetteries de Nasbinals (Lozère) :

Horaires habituels. Par sécurité sanitaire, accès limité à trois véhicules simultanément.
Les lundis, jeudis et vendredis après-midi.

Déchetterie de Neussargues :

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

8h-12h : créneau réservé aux professionnels

Accès sur rendez-vous pour tout le monde : prise de rendez-vous au 04 71 20 22 62

Réouverture des accueils au public dans les Maisons des services de Chaudes-Aigues, Pierrefort et Ruynes-en-Margeride

Mercredi 13 mai, les Maisons « France Services » de Chaudes-Aigues et Pierrefort et la Maison des services de Ruynes-en-Margeride vont rouvrir leurs portes au public pour assurer les services essentiels.

Les horaires d'ouverture des établissements sont inchangés :

- **Chaudes-Aigues** : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h du lundi au vendredi
- **Pierrefort** : 9h – 12h le lundi et vendredi / 9h – 12h et 13h30 – 17h30 du mardi au jeudi ;
- **Ruynes-en-Margeride** : 9h - 12h le lundi, mercredi et samedi / 9h - 12h et 14h - 17h le mardi, jeudi et vendredi.

Parmi les services disponibles : une connexion WIFI, un accompagnement dans les démarches en ligne, les impressions papier, scan et fax.

Le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des usagers. L'accès aux établissements sera réglementé afin de gérer les flux de circulation du public, en toute sécurité (consignes d'accès, respect du marquage au sol et des sens de circulation dans le bâtiment).

Comme précédemment, les agents d'accueil restent bien sûr joignables par téléphone ou messagerie électronique :

- **Chaudes-Aigues** : 04 71 23 92 33 – msapchaudesaignes@saintflourco.fr
- **Pierrefort** : 04 71 23 23 54 – msappierrefort@saintflourco.fr
- **Ruynes-en-Margeride** : 04 71 20 09 26 - msapruynes@saintflourco.fr

À noter que le service postal assuré au sein de la Maison des services à Ruynes-en-Margeride reprend également aux horaires habituels : du lundi au samedi, de 9h à 12h.

S'agissant des permanences réalisées par les partenaires des maisons des services (assistantes sociales du Conseil départemental du Cantal, chambre d'agriculture, conciliateur de justice...), ils opèrent sur rendez-vous préalable, en présentiel, mais selon des modalités adaptées. Les agents d'accueil de la Maison des services pourront établir le contact si besoin pour les usagers qui le demandent.

Réouverture de l'accueil au public de Saint-Flour Communauté au Village d'entreprises du Rozier-Coren à Saint-Flour et possibilité de rencontrer les agents des services sur rendez-vous

Mercredi 13 mai, l'accueil de Saint-Flour Communauté rouvrira également ses portes au public. Les horaires sont inchangés : du lundi au vendredi 8h30 – 12h et 13h30 – 17h.

Le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des usagers.

Pour rencontrer les agents des services communautaires, il est possible de solliciter un rendez-vous soit en visio-accueil, soit sur site. La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone ou par mail de l'agent concerné, pour assurer les services essentiels.

Par exemple, un rendez-vous avec le service Urbanisme est possible : il suffit pour cela de prendre contact par mail à ads@saintflourco.fr ou par téléphone au 04 71 60 56 80.

Continuité des autres services en travail à distance et perspectives de réouverture progressive au public pour le 2 juin

Les services culturels (médiathèques communautaires, Conservatoire, Écomusée de Margeride) sont les prochains services qui vont être concernés par une reprise de leurs activités auprès des publics. Saint-Flour Communauté se mobilise pour trouver et définir les solutions adaptées pour ces services dans les jours et semaines à venir. Les conditions d'accès retenues seront annoncées sur les supports de communication numériques de Saint-Flour Communauté (site Internet, réseaux sociaux...).

A noter :

Saint-Flour Communauté a pris la décision de continuer le travail à distance pour la majorité de ses agents. Ces derniers restent donc joignables par mail ou au 04 71 60 56 80.

Les missions indispensables au service des habitants sont également maintenues : collecte des déchets ménagers et recyclables, portage de repas à domicile, transport à la demande.

Par ailleurs, dans le respect des règles nationales relatives à la sécurité sanitaire, les équipements sportifs communautaires (Centre aquatique, Complexe sportif...) restent fermés au public dans l'immédiat.

Contact presse : Service Communication – 04 71 60 56 87 / 04 71 60 53 74 – communication@saintflourco.fr